



## 15ème legislature

<b>Question N° :</b> <b>45293</b>	De <b>M. Jean-François Portarrieu</b> ( La République en Marche - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > transports	<b>Tête d'analyse</b> > Partenariat entre État et collectivités locales sur les questions de transports	<b>Analyse</b> > Partenariat entre État et collectivités locales sur les questions de transports.
Question publiée au JO le : <b>12/04/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le dernier rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, qui lui a été remis en mars 2022 et reconnaît la montée en puissance des investissements dans les transports. Cette évolution positive est cohérente avec la LOM grâce, en particulier, aux crédits temporaires du plan de relance. Le COI évoque aussi des modifications fortes du contexte à la suite de la crise sanitaire qui a fragilisé certains opérateurs de transports publics et accéléré plusieurs dynamiques sociétales, notamment le télétravail et les modes actifs. De plus, le rapport souligne les objectifs de neutralité carbone qui ont été réévalués ainsi que l'importance des questions d'équité sociale et de disparités territoriales. Si le rôle des collectivités locales est de plus en plus important aux côtés de l'État, il souhaiterait savoir s'il estime que ce partenariat doit être revisité.